

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 5-0058 rév. 56**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

QUALISUD
2 ALLEE BRISEBOIS
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
SIREN : 315002915

satisfait aux exigences de la norme / *fulfils the requirements of the standard*
NF EN ISO/IEC 17065:2012
et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

Equipement - Construction / *Equipment - construction*
Environnement et développement durable / *Environment & sustainable development*
Agro - Agri - Alimentaire / *Food, Agro and agri business*

réalisées par l'entité **QUALISUD** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mentioned entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

Site d'Aire sur l'Adour
1017 route de Pau
40800 AIRE SUR L'ADOUR

Site de Chalon sur Saône
12 RUE ALFRED KASTLER
71530 FRAGNES LA LOVERE

Site de Marmande
6 RUE GEORGES BIZET
47200 MARMANDE

Site de toulouse
Maison de la coopération agricole - ZAC Pont de Bois
avenue de l'Agrobiopole
31320 AUZEVILLE TOLOSANE

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes / *and precisely described in the following technical appendix :*

5-0058 rév. 56

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **23/01/2024**
 Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Services, Produits, Vérification,
 Agroalimentaire,
Pole manager - Services, Products, Verification, Agri-food,
Hélène TAGZOUT

DocuSigned by:

 5C46E0436CFF4CC...

PI/ La Responsable du Pôle Management, Produits,
 Qualification, Personnes,
Pole manager - Management, Products, Qualification, Persons,
Christelle REBILLET

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 5-0058 Rév 55. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 5-0058 Rév 55.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
 Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



Section Certifications

ANNEXE TECHNIQUE
TECHNICAL APPENDIX

N° 5-0058 rév. 56

Organisme accrédité / *Entity accredited* :
QUALISUD

Pour : QUALISUD - AUZEVILLE-TOLOSANE

Environnement et développement durable / Filière bois /
 Certification selon le référentiel Bois des Alpes
Environment & sustainable development / Wood chain of custody /
 Certification under the "Bois des Alpes" standard

Catégorie /famille	produit	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
DD Produits du travail du bois (Wood products)	Produit bois ou dérivé du bois	Référentiel Bois des Alpes et son guide de mise en oeuvre	5

Environnement et développement durable / Filière bois /
 Certification de la Chaîne de contrôle selon le règlement PEFC
Environment & sustainable development / Wood chain of custody /
 Certification of the chain of custody against PEFC standard

Norme ou document sectoriel / Sector standard or document

Requirements for Certification Bodies operating Certification against the PEFC International Chain of Custody Standard

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois (Chain of custody and mark of forestry products and wood products)	Référentiels de PEFC International disponibles sur www.pefc-france.org : Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois 2020 (Chain of Custody of Forest and Tree Based Products – Requirements) PEFC ST 2002:2020 Règles d'utilisation des marques PEFC – Exigences (PEFC trademarks rules - Requirements) PEFC ST 2001:2020	6

Agro - Agri - Alimentaire / Certification du mode de production Agriculture Biologique /
 Certification du mode de production agriculture biologique pour les opérateurs français (v2022) #
Food, Agro and agri business /

Certification of organic production methods for French operators (v2022)

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
a) les végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux (unprocessed plants and plant products, including seeds and other plant reproductive material)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
b) les animaux et les produits animaux non transformés (livestock and unprocessed livestock products)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
d) les produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine (processed agricultural products, including aquaculture products, for use as food)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
e) les aliments pour animaux (feed)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
f) le vin	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625	6

(wine)	relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	
g) les autres produits énumérés à l'annexe I du présent règlement ou non couverts par les catégories précitées (other products listed in Annex I to this Regulation or not covered by the previous categories)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6

Agro - Agri - Alimentaire / Système Raisonné de Culture et d'Elevage GLOBALG.A.P. /

GLOBALG.A.P. CoC

Food, Agro and agri business / GLOBALG.A.P. Good Agricultural Practices

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Certification de la chaîne de contrôle GLOBALG.A.P. GLOBALG.A.P. Chain of Custody (CoC)	Modalités Générales relatives à GLOBALG.A.P. Chaîne de Contrôle, CoC version 6 et Points de contrôles et critères de conformité associés version 6 disponibles sur www.globalgap.org The General Regulations of GLOBALG.A.P. CoC and control points and compliance criteria, version 6 (www.globalgap.org)	6

Agro - Agri - Alimentaire / Système Raisonné de Culture et d'Elevage GLOBALG.A.P. /

GLOBALG.A.P. IFA

Food, Agro and agri business / GLOBALG.A.P. Good Agricultural Practices

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) /
----------------------------	--	--

		certification type
Culture : Fruits et légumes (Crops : Fruits and vegetables)	Modalités Générales relatives à GLOBALG.A.P. Système Raisoné de Culture et d'Elevage IFA et les documents associés, notamment les check-lists de contrôle, version 5 jusqu'au 28/02/2025 disponibles sur www.globalgap.org OPTION(s) 1 – 2 The General Regulations of GLOBALG.A.P. IFA and control points and compliance criteria, version 5 until the 28/02/2025 (www.globalgap.org)	6

Agro - Agri - Alimentaire / Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés /

Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés

Food, Agro and agri business / Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes /

Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés pour les catégories suivantes : - la fabrication et mise sur le marché d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution de matières premières ou d'additifs pour l'alimentation animale - le négoce d'aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires au sens réglementaire /matières premières, additifs, prémélangés, aliments composés - transformation des matières premières	Programme de Certification de Nutrition Animale (RCNA) composé du référentiel de certification, du protocole de certification et de la grille d'audit Version en vigueur sur le site : https://www.oqualim.com/fr/	6

Agro - Agri - Alimentaire /

Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #

Food, Agro and agri business /

Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> -Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Certification de produits vitivinicoles sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) Française #

Food, Agro and agri business /

Wines certified for French Protected Designation of Origin

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
Certification de boissons spiritueuses sous Indication Géographique Française (IG) #
Food, Agro and agri business /
Certification of spirits for French geographical indication (GI)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.2 Boissons spiritueuses (spirits)	Règlement (UE) n° 151/2012, n°251/2014 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) n° 151/2012, n°251/2014 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
Certification des produits vinicoles Indication Géographique Protégée Française (IGP) #
Food, Agro and agri business /
Certification of wines for French Protected Geographical Indication (PGI)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC
--------------------------------	----------------------------	------------------------------------

		17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Equipement - Construction / Evaluation CE /
Evaluation de la Conformité CE selon le RPC Règlement 305/2011 #
Equipment - construction / CE conformity /
EC conformity assessment against CPR

Famille / Product categories	Produit	Programme de certification / Standard identification	Procédure d'évaluation de la conformité / Conformity assessment procedure - Types of product certification schemes
DD Produits du travail du bois (Wood products)	Produits structuraux en bois massif à sections rectangulaires	Règlement 305/2011 et référentiel de l'organisme	Système 2+

Agro - Agri - Alimentaire / Système Raisoné de Culture et d'Elevage GLOBALG.A.P. /
GLOBALG.A.P. IFA
Food, Agro and agri business / GLOBALG.A.P. Good Agricultural Practices

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Productions végétales (plants)	Modalités Générales relatives à GLOBALG.A.P. IFA version 6 - SMART Principes et critères IFA version 6 - SMART disponibles sur www.globalgap.org OPTION(s) 1 – 2 The General Regulations of GLOBALG.A.P. v6 - SMART Integrated Farm Assurance and associated	6

documents (www.globalgap.org)**Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /**

Certification de produits agricoles et alimentaires hors vins et spiritueux, sous Appellations d'Origine Protégée (AOP) française #

Food, Agro and agri business /*French certification of food and agricultural products except wines and spirits under Protected Designation of Origin (PDO)*

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.5 - Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.) (Oils and fats (butter, margarine, oil, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.10 - Autres produits non-alimentaires du Règlement UE 1151/2012 (2.9 à 2.20) (Classes 2.9 to 2.20 as referred to in Annex I to Regulation (EU) No 1151/2012 (non-food))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification	5

	Procedure validated by INAO Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
--	--	--

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Indication Géographique Protégée (IGP) française #

Food, Agro and agri business /

French Protected Geographical Indication (PGI)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO	5

	(Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
--	---	--

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Certification de produits agricoles et alimentaires sous Label Rouge Français #

Food, Agro and agri business /

Certification of food and agricultural products for French "Red Label"

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés,	5

(Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
--	--	--

Agro - Agri - Alimentaire /
Certification de Conformité Produits (CCP) #
Food, Agro and agri business /
Certification of food products with a French label "CCP"

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 : Viandes et abats frais	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.2 : Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.3 : Fromages	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5

Pour : Site d'Aire sur l'Adour - AIRE SUR L'ADOUR

Environnement et développement durable / Filière bois /
 Certification selon le référentiel Bois des Alpes
Environment & sustainable development / Wood chain of custody /
 Certification under the "Bois des Alpes" standard

Catégorie /famille	produit	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
DD Produits du travail du bois (Wood products)	Produit bois ou dérivé du bois	Référentiel Bois des Alpes et son guide de mise en oeuvre	5

Environnement et développement durable / Filière bois /
 Certification de la Chaîne de contrôle selon le règlement PEFC
Environment & sustainable development / Wood chain of custody /
 Certification of the chain of custody against PEFC standard

Norme ou document sectoriel / Sector standard or document

Requirements for Certification Bodies operating Certification against the PEFC International Chain of Custody Standard

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois (Chain of custody and mark of forestry products and wood products)	Référentiels de PEFC International disponibles sur www.pefc-france.org : Chaîne de contrôle et marquage de produits forestiers et à base de bois 2020 (Chain of Custody of Forest and Tree Based Products – Requirements) PEFC ST 2002:2020 Règles d'utilisation des marques PEFC – Exigences (PEFC trademarks rules - Requirements) PEFC ST 2001:2020	6

Agro - Agri - Alimentaire / Certification du mode de production Agriculture Biologique /
 Certification du mode de production agriculture biologique pour les opérateurs français (v2022) #
Food, Agro and agri business /

Certification of organic production methods for French operators (v2022)

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
a) les végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux (unprocessed plants and plant products, including seeds and other plant reproductive material)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
b) les animaux et les produits animaux non transformés (livestock and unprocessed livestock products)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
d) les produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine (processed agricultural products, including aquaculture products, for use as food)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
e) les aliments pour animaux (feed)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
f) le vin	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625	6

(wine)	relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	
g) les autres produits énumérés à l'annexe I du présent règlement ou non couverts par les catégories précitées (other products listed in Annex I to this Regulation or not covered by the previous categories)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6

Agro - Agri - Alimentaire / Système Raisonné de Culture et d'Elevage GLOBALG.A.P. /

GLOBALG.A.P. CoC

Food, Agro and agri business / GLOBALG.A.P. Good Agricultural Practices

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Certification de la chaîne de contrôle GLOBALG.A.P. GLOBALG.A.P. Chain of Custody (CoC)	Modalités Générales relatives à GLOBALG.A.P. Chaîne de Contrôle, CoC version 6 et Points de contrôles et critères de conformité associés version 6 disponibles sur www.globalgap.org The General Regulations of GLOBALG.A.P. CoC and control points and compliance criteria, version 6 (www.globalgap.org)	6

Agro - Agri - Alimentaire /

Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #

Food, Agro and agri business /

Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> -Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
 Certification de produits vitivinicoles sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) Française #
Food, Agro and agri business /
Wines certified for French Protected Designation of Origin

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification
--------------------------------	----------------------------	-----------------------

		(cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les vinaigres de vin (wines)	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
Certification de boissons spiritueuses sous Indication Géographique Française (IG) #
Food, Agro and agri business /
Certification of spirits for French geographical indication (GI)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.2 Boissons spiritueuses (spirits)	Règlement (UE) n° 151/2012, n°251/2014 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) n° 151/2012, n°251/2014 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
Certification des produits vinicoles Indication Géographique Protégée Française (IGP) #
Food, Agro and agri business /
Certification of wines for French Protected Geographical Indication (PGI)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 2.1 - Vins et produits de la vigne exceptés les	Règlement (UE) n° 1308/2013 et modifications ultérieures	5

vinaigres de vin (wines)	Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Regulation (EU) 1308/2013 and subsequent amendments, Rules of INAO and Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
-----------------------------	--	--

Equipement - Construction / Evaluation CE /
Evaluation de la Conformité CE selon le RPC Règlement 305/2011 #
Equipment - construction / CE conformity /
EC conformity assessment against CPR

Famille / Product categories	Produit	Programme de certification / Standard identification	Procédure d'évaluation de la conformité / Conformity assessment procedure - Types of product certification schemes
DD Produits du travail du bois (Wood products)	Produits structuraux en bois massif à sections rectangulaires	Règlement 305/2011 et référentiel de l'organisme	Système 2+

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
Certification de produits agricoles et alimentaires hors vins et spiritueux, sous Appellations d'Origine Protégée (AOP) française #
Food, Agro and agri business /
French certification of food and agricultural products except wines and spirits under Protected Designation of Origin (PDO)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.3 – Fromages	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures	5

(Cheeses)	Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
Cat 1.5 - Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.) (Oils and fats (butter, margarine, oil, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.10 - Autres produits non-alimentaires du Règlement UE 1151/2012 (2.9 à 2.20) (Classes 2.9 to 2.20 as referred to in Annex I to Regulation (EU) No 1151/2012 (non-food))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Indication Géographique Protégée (IGP) française #

Food, Agro and agri business /

French Protected Geographical Indication (PGI)

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Certification de produits agricoles et alimentaires sous Label Rouge Français #

Food, Agro and agri business /

Certification of food and agricultural products for French "Red Label"

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB)	5

	Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	
Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.))	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.3 – Fromages (Cheeses)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.))	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5
Cat 1.6 - Fruits, légumes et céréales frais ou transformés (Fruit, vegetables and cereals fresh or processed)	Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC	5

Agro - Agri - Alimentaire /
Certification de Conformité Produits (CCP) #
Food, Agro and agri business /
Certification of food products with a French label "CCP"

Catégorie /famille de produits	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Cat 1.1 : Viandes et abats frais	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un	5

	produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	
Cat 1.2 : Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5
Cat 1.3 : Fromages	Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur	5

Pour : Site de Chalon sur Saône - FRAGNES LA LOVERE

Agro - Agri - Alimentaire / Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés /
Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés
Food, Agro and agri business / Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes /
Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés pour les catégories suivantes : - la fabrication et mise sur le marché d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments	Programme de Certification de Nutrition Animale (RCNA) composé du référentiel de certification, du protocole de certification et de la grille d'audit Version en vigueur sur le site : https://www.oqualim.com/fr/	6

d'allaitement, de prémélanges - la distribution de matières premières ou d'additifs pour l'alimentation animale - le négoce d'aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires au sens réglementaire /matières premières, additifs, prémélanges, aliments composés - transformation des matières premières		
--	--	--

Pour : Site de toulouse - AUZEVILLE TOLOSANE

Agro - Agri - Alimentaire / Système Raisonné de Culture et d'Elevage GLOBALG.A.P. /
GLOBALG.A.P. IFA
Food, Agro and agri business / GLOBALG.A.P. Good Agricultural Practices

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Culture : Fruits et légumes (Crops : Fruits and vegetables)	Modalités Générales relatives à GLOBALG.A.P. Système Raisonné de Culture et d'Elevage IFA et les documents associés, notamment les check-lists de contrôle, version 5 jusqu'au 28/02/2025 disponibles sur www.globalgap.org OPTION(s) 1 – 2 The General Regulations of GLOBALG.A.P. IFA and control points and compliance criteria, version 5 until the 28/02/2025 (www.globalgap.org)	6

Agro - Agri - Alimentaire /

Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #

Food, Agro and agri business /

Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products

Service	Programme de certification	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067)
Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques	-Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural	6

	<p>et de la pêche maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	
Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6
Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture 	6

Agro - Agri - Alimentaire / Système Raisoné de Culture et d'Elevage GLOBALG.A.P. /

GLOBALG.A.P. IFA

Food, Agro and agri business / GLOBALG.A.P. Good Agricultural Practices

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
Productions végétales (plants)	<p>Modalités Générales relatives à GLOBALG.A.P. IFA version 6 - SMART Principes et critères IFA version 6 - SMART disponibles sur www.globalgap.org</p> <p>OPTION(s) 1 – 2</p>	6

The General Regulations of GLOBALG.A.P. v6 - SMART Integrated Farm Assurance and associated documents (www.globalgap.org)

Pour : Site de Marmande - MARMANDE

Agro - Agri - Alimentaire / Certification du mode de production Agriculture Biologique /
 Certification du mode de production agriculture biologique pour les opérateurs français (v2022) #
Food, Agro and agri business /
Certification of organic production methods for French operators (v2022)

Processus / process	Programme de certification / certification scheme	Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type
a) les végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux (unprocessed plants and plant products, including seeds and other plant reproductive material)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
b) les animaux et les produits animaux non transformés (livestock and unprocessed livestock products)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
d) les produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine (processed agricultural products, including aquaculture products, for use as food)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès	6

	de l'OC	
e) les aliments pour animaux (feed)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
f) le vin (wine)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6
g) les autres produits énumérés à l'annexe I du présent règlement ou non couverts par les catégories précitées (other products listed in Annex I to this Regulation or not covered by the previous categories)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements/documents communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1, section 1 et chap.2, 3 Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Procédure de contrôle type de l'OC (Regulation EU n°2018/848, EU n°2017/625, their corrigendum and relevant Europeans, French laws/rules endorsed by INAO and standard control procedure of the CB) PORTEE FLEXIBLE (Flexible scope): liste des activités accréditées disponibles auprès de l'OC	6

Date de prise d'effet / *Granting date* : **23/01/2024**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document cofrac CERT CPS INF 02 disponible sur www.cofrac.fr

En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 5-0058 Rév. 55. This technical appendix cancels and replaces the technical appendix 5-0058 Rév. 55

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr